

France-Toulon: Repair and maintenance services of warships

OJ S 70/2022 08/04/2022

Contract notice

Services

Directive 2009/81/EC

Section I: Contracting authority/entity

I.1. Name and addresses

Official name: marine/Dcssf/Dssf Toulon

Postal address: bcrm Toulon DSSF Toulon bp 25

Town: Toulon Cedex 9

Postal code: 83800

Country: France

For the attention of: marine/Dcssf/Dssf Toulon, à l'attention de Mr le directeur du service de soutien de la flotte de Toulon

E-mail: dssf-toulon.charge-suivi.fct@intradef.gouv.fr

Telephone: +33 422427297

Internet address(es):General address of the contracting authority/entity: <http://www.ixarm.com>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>Electronic access to information: <http://www.marches-publics.gouv.fr>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: marine/dcscf/dscf Toulon

Postal address: adresse URL : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Town: Xxx

Postal code: 00000

For the attention of: bureau des appels d'offres Sdsc/Doma

Internet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: appel à candidatures

Postal address: appel à candidatures

Town: Xxx

Postal code: 00000

Internet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: marine/dcscf/dscf ToulonPostal address: adresse URL : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Town: Xxx

Postal code: 00000

Internet address: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities/entities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

m22tpbat23 Maintien en condition opérationnelle des bâtiments de moyen tonnage de la marine nationale et de la DGA principalement basés en façade méditerranéenne

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: base navale de Toulon et occasionnellement d'autres ports en France et à l'étranger, 83800 Toulon Cedex 9

NUTS code FR France

II.1.3. Information about framework agreement

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 7

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

le présent avis fait suite à un premier avis déclaré sans suite (voir sa référence à la rubrique Iv. 3.2). Il concerne un

marché de défense ou de sécurité ayant pour objet " Maintien en condition opérationnelle des bâtiments de moyen

tonnage de la marine nationale et de la DGA basés principalement en façade méditerranéenne ". Il s'agit d'un

accord-cadre composite, partiellement à bons de commande En application des articles R2313-2, R2391-8 à R2391-

10 du code de la commande publique, il comporte une ou plusieurs tranche(s) optionnelle (s) selon des modalités qui

seront explicitées dans le dossier de la consultation. La tranche ferme comporte une part ferme et une part à bons de

commande s'exécutant selon les dispositions de l'article R2362-8 du code de la commande publique et à

commandes de fournitures ou services destinée à subvenir aux éventuels aléas techniques en application des

articles R2372-19 à R2372-21 du code de la commande publique.

L'accord-cadre est mono-attributaire.

Il est passé selon une procédure avec négociation conformément aux dispositions des articles L2324-3, R2324-3 et

r2361-8 à R2361-11 du code de la commande publique.

- les prestations demandées seront réalisées soit dans le cadre d'une part ferme et/ou soit au moyen de bons de

commande en application de l'article R2362-8 du code de la commande publique,

- en application des articles R2372-19 à R2372-21 du code de la commande publique, les besoins objet de l'accord cadre présentant des aléas techniques importants, il comportera une part provisionnelle pour commandes de fournitures ou services. La présente publication concerne uniquement un appel à candidature. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner. La description succincte des prestations prévues est complétée au paragraphe Vi.3 " informations complémentaires " du présent avis

II.1.6. CPV code(s)

50640000 Repair and maintenance services of warships

II.1.7. Information about subcontracting

The tenderer has to indicate in the tender any share of the contract it may intend to subcontract to third parties and any proposed subcontractor, as well as the subject-matter of the subcontracts for which they are proposed
The tenderer has to indicate any change occurring at the level of subcontractors during the execution of the contract

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

le présent marché est un accord-cadre portant sur le maintien en condition opérationnelle des bâtiments de moyen tonnage de de la marine nationale et de la DGA basés principalement en façade méditerranéenne.

Les bâtiments de la marine nationale et de la DGA basés en façade méditerranéenne objets du présent marché sont les suivants

- bSAM (Bâtiments de soutien et d'assistance métropolitain) Loire et Seine,
- bSP (Bâtiment de soutien polyvalent) Alizé,
- bBPD (Bâtiments base de plongeurs démineurs) Achéron et Pluton,
- cTS (Chaland de transport et de servitude) Gapeau,
- pCG (Patrouilleur côtier de gendarmerie) Jonquille,
- cRA (Chaland releveur d'ancrage) Taape,
- patrouilleur Arago en cas d'affectation à Toulon.

Durant la validité du marché, il est prévu que des bâtiments soient retirés du service actif (Rsa) et que d'autres

entrent en cours d'exécution du marché comme suit :

- bsam Loire et Seine → entrée prévue en janvier 2024,
- bBPD Achéron → sortie : RSA 2030,
- bBPD Pluton → sortie : RSA 2028,
- cTS Gapeau → sortie : RSA 2025,
- pCG Jonquille → sortie : RSA probable en 2028,
- cRA Taape → sortie : RSA : 2024,

- patrouilleur Arago → entrée éventuelle en septembre 2024 ou septembre 2025.
Les quantités sont complétées au paragraphe Vi.3 " informations complémentaires " du présent avis

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: les prestations faisant l'objet de tranches optionnelles sont susceptibles de s'ajouter aux prestations commandées de manière ferme.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas affermir ces tranches optionnelles. Sont notamment prévus

dans les tranches optionnelles la poursuite des prestations du marché, d'une durée initiale de 5 ans, sur deux ans

supplémentaires, ainsi que les prestations de MCO relatives au patrouilleur Arago

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 84 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

conformément aux articles L2391-7 et R2391-21 à R2391-24 du code de la commande publique, le marché peut prévoir une retenue de garantie

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

les règlements s'effectuent par virement avec délai de paiement à 30 jours maximum conformément aux articles

L2392-10 et R2392-10 du Ccp.

Le financement est assuré exclusivement par les ressources budgétaires de l'état.

La monnaie de compte est l'euro

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou

en tant que groupement d'opérateurs économiques.

En application de l'article R2342-12 du code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas

être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

De plus, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter une offre en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Pour l'exécution de l'accord-cadre, en cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est solidaire de

chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.
La constitution d'un groupement et la modification d'un groupement sont acceptées entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du groupement ont été autorisés à présenter une offre ou à y participer et le groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

III.1.4. Other particular conditions to which the performance of the contract is subject, in particular with regard to security of supply and security of information

conformément à l'article R2351-15 du code de la commande publique, les documents de la consultation comporteront des exigences relatives à la sécurité d'approvisionnement.
Conformément aux dispositions de l'article 5.3.2 de l'instruction générale interministérielle no 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (arrêté du 13 novembre 2020), l'exécution du marché relève des contrats sensibles.

Ainsi :

- les personnes morales admises à soumissionner peuvent faire l'objet d'une enquête administrative à la demande de l'autorité contractante ;
 - les personnes physiques devant effectivement exécuter les prestations doivent faire l'objet d'une enquête administrative de sécurité préalablement au début d'exécution des prestations du marché et d'une autorisation administrative délivrée pour chaque exécutant par l'officier de sécurité responsable de la zone.
- De même, chaque personne physique devant intervenir devra au préalable fournir à l'administration une déclaration individuelle attestant notamment qu'elle a pris connaissance des dispositions des articles 413-9 à 413-12 du code pénal

III.1.5. Information about security clearance

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Personal situation

Criteria regarding the personal situation of economic operators (that may lead to their exclusion) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: les documents demandés peuvent être regroupés dans les formulaires téléchargeables sur le site

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises> dans la rubrique "Formulaires".

Chaque candidat (ou chaque membre du groupement) devra fournir les éléments suivants, sous peine du rejet de sa candidature :

- le formulaire Dc1 renseigné dans son intégralité et pdfifié, accessible sur le site

[http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declarationdu-](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declarationdu-candidat)

candidat ou une lettre de candidature avec informations équivalentes et une déclaration sur l'honneur

justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2341-1 à L2341-3 du code de la commande publique.

- le formulaire Dc2 renseigné et Pdfié, accessible sur le site [http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration-](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration-du-candidat) du-candidat ou document équivalent.

- en cas de redressement judiciaire, produire la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet, ou procédure étrangère équivalente conformément à l'article R R2343-9 Du code de la commande publique.

- le numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique.

- tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du candidat conformément à l'article R2343-3.3° du code de la commande publique.

- une attestation fiscale datant de moins de douze mois, justifiant de la régularité fiscale.

- une attestation de vigilance délivrée par l'urssaf ou par le RSI datant de moins de six mois, justifiant que votre société a satisfait aux obligations sociales.

- une déclaration sur l'honneur selon laquelle le candidat est en règle avec l'article L 2312-27 du code du travail concernant le procès-verbal de la réunion du comité consacrée à l'examen du rapport et du programme sur la consultation en matière de politique sociale (si le candidat emploie plus de 11 salariés pendant 12 mois).

- une liste nominative des salariés étrangers employés, s'ils sont soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du code du travail, précisant pour chacun d'entre eux : date d'embauche, nationalité, type et numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail (article D 8254-4 du code du travail) datant de moins de six mois.

Pour les candidats établis dans l'union européenne hors France : se rapporter à la rubrique renseignements complémentaires.

Les candidatures n'ayant pas été écartées sont examinées au regard des conditions fixées par l'article r2342-4 à R2342-6 du code de la commande publique

Criteria regarding the personal situation of subcontractors (that may lead to their rejection) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: tout sous-traitant au sens de la loi no75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur.

Pour cela le candidat transmet :

- le formulaire DC 4 dans sa dernière version accessible sur le site

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration->

candidat ou une déclaration mentionnant les informations prévues à l'article R2393-25 du code de la commande publique et une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner conformément à l'article R2393-25.6° du code de la commande publique.

- le numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique.
- tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du sous-traitant conformément à l'article R2343-3.3° du code de la commande publique.
- une attestation fiscale du sous-traitant datant de moins de douze mois, justifiant de la régularité fiscale.
- une attestation de vigilance délivrée par l'urssaf ou par le RSI du sous-traitant datant de moins de six mois, justifiant que votre société a satisfait aux obligations sociales.

Les sous-traitants pourront être rejetés par l'acheteur dans les conditions décrites à l'article R 2393-21 du code de la commande publique

III.2.2. Economic and financial ability

Criteria regarding the economic and financial standing of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions: déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les références demandées par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Minimum level(s) of standards possibly required: l'Entreprise doit présenter un niveau de résultats

financiers garantissant sa capacité à prendre en charge ce marché de manière pérenne

III.2.3. Technical and/or professional capacity

Criteria regarding the technical and/or professional ability of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions:

- Liste des principales livraisons réalisées et/ou des principaux services dans le domaine du MCO naval

effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé).

Les livraisons et les prestations de service les plus importantes sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.
- Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.
- Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres de l'ue.
- Une description des sources d'approvisionnement dont le candidat dispose pour exécuter le marché public, pour faire face à d'éventuelles augmentations des besoins par suite d'une crise ou pour assurer la maintenance, la modernisation ou les adaptations des fournitures faisant l'objet du marché public, avec une indication de leur implantation géographique lorsqu'elle se trouve hors du territoire européen.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les références demandées par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

Minimum level(s) of standards possibly required
les candidats n'ayant pas démontré par tout moyen leurs compétences dans chacun des domaines d'activités définis au li.2.1 de l'aac liés à l'objet du marché définis ci-dessus seront éliminés.

Les candidats doivent démontrer :

- leur expérience d'entretien et de réparation des navires,
- leur connaissance du MCO naval

Criteria regarding the technical and/or professional ability of subcontractors (that may lead to their rejection)

List and brief description of conditions:

présentation d'une liste des travaux exécutés et/ou des principales livraisons réalisées et/ou des principaux

services effectués au cours des cinq dernières années, indiquant notamment la nature du projet, le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du sous-traitant.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

M22TPBAT23

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Notice on a buyer profile

Notice number in the OJ S: [2021/S 023-057011](#) of 3.2.2021

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.5.2022 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted French.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

complément au paragraphe : li.1.5) Description succincte du marché

Les prestations prévues, permettant d'assurer la disponibilité des bâtiments et la conduite d'arrêts techniques selon le

périmètre défini à la rubrique li.2.1 du présent avis, sont les suivantes :

- prestations de ship-check en entrée de marché pour permettre au titulaire d'évaluer les performances des installations pour servir de référentiel et assurer leur disponibilité,
- prestations de gestion de projet, d'ingénierie de MCO (notamment de mise à jour du référentiel technique et veille technologique), prestations de management et prestations de MCS,
- prestations de tenue en service pour satisfaire des exigences de disponibilité pour tous les bâtiments excepté le CRA Taape,
- prestations industrielles d'entretien majeur, intermédiaire et courant en arrêts techniques, et d'arrêts techniques de retrait de service actif, pièces et main d'oeuvre, et fourniture des kits de pièces de rechange,
- prestations de MCO déclenchées au fur et à mesure des besoins.

Compte tenu des missions et du besoin opérationnel associé, un engagement sur la disponibilité est prévu

forfaitairement pour l'ensemble des bâtiments sauf pour le CRA Taape, pour lequel seul le MCO en arrêt technique

(At) ou sur bons de commande sera à la charge de l'industriel.

Le MCO préventif et correctif des bâtiments couverts par l'exigence de disponibilité sera à la charge de l'industriel

(pièces et main d'oeuvre), sauf le Nti1 et le Nti2 qui seront à la charge des bords et du service logistique de la

Marine, avec fourniture de pièces par le titulaire.

Complément au paragraphe li.2.1) Quantité ou étendue globale :

A titre exceptionnel, d'autres bâtiments comparables, basés en métropole, en façade méditerranéenne ou non, et

non identifiés à la date de notification du marché, pourront être intégrés dans l'accord cadre au cours de son

exécution, dans les conditions et limites prévues par la réglementation, via une clause de réexamen, afin que soient

assurées sur ces bâtiments des prestations de MCO. Cette intégration concernera au

maximum 4 bâtiments

supplémentaires sur la durée du marché et la durée du MCO associé ne pourra pas dépasser 3 mois par bâtiment.

Il s'agit donc d'assurer le MCO d'un maximum de 13 bâtiments d'un tonnage inférieur à 3500 tonnes sur 7 ans au

plus, générant un maximum de 15 arrêts techniques majeurs et 45 arrêts techniques de niveau inférieur, dont les

arrêts techniques associés au retrait du service actif d'une partie des bâtiments du marché.

Pour les candidats établis dans l'union européenne hors France :

Le candidat établi dans l'union européenne hors France produit :

1°) le formulaire Dc1 renseigné dans son intégralité et Pdfié, accessible sur le site

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou une lettre de candidature avec informations

équivalentes ;

2°) Le formulaire DC 2 renseigné et Pdfié, accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration->

du-candidat ou document équivalent

3°) un extrait du registre pertinent ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou

administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique ou une attestation sur

l'honneur attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2341-1, à l'article

L. 2141-4, au 1° de l'article L. 2341-3 et à l'article L. 2141-5 du code de la commande publique.

4°) un certificat établi par les administrations et organismes de son pays d'origine ou d'établissement attestant que le

candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-2 du code de la commande publique

5°) un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou

d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-3 du code de la commande publique.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement du candidat ne délivrent pas les documents

justificatifs et moyens de preuve mentionnés aux articles R. 2143-7 à R. 2143-9 et à l'article R. 2343-8, ou lorsque

ceux-ci ne mentionnent pas tous les motifs d'exclusion de la procédure de passation, ils peuvent être remplacés par

une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'est pas prévu, par une déclaration solennelle

faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme

professionnel qualifié du pays d'origine ou d'établissement du candidat.

Lorsque le candidat est en redressement judiciaire ou procédure étrangère équivalente, il produit la copie du ou des

jugements prononcés conformément à l'article R2343-9 du code de la commande publique.

En outre, les candidats doivent transmettre :

6°) un document mentionnant leur numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du code

général des impôts ou, si le candidat n'est pas tenu d'avoir un tel numéro, un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France ;

7°) un document attestant de la régularité de leur situation sociale au regard du règlement (Ce) no 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le

prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant qu'ils sont à jour de

leurs déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une

attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale

prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale ;

8°) Lorsque leur immatriculation à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de

domiciliation, l'un des documents suivants :

a) un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette

inscription ;

b) un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le

nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;

c) s'ils sont en cours d'inscription, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir

l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre.

9) une liste nominative des salariés étrangers employés, s'ils sont soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article

L5221-2 du code du travail, précisant pour chacun d'entre eux : date d'embauche, nationalité, type et numéro d'ordre

du titre valant autorisation de travail (article D 8254-4 du code du travail) datant de moins de six mois.

10) indication des lots sur lesquels le candidat postule (en cas de marché alloti). A défaut, la candidature sera

considérée pour l'ensemble des lots

Date prévisionnelle de notification du marché

La date prévisionnelle de notification du marché envisagée est le mois de mai 2023.

Sous-Traitance

Les sous-traitants seront soumis à l'acceptation de la personne publique et pourront être rejetés en vertu des

dispositions de l'article R2393-21 et R2393-22 du code de la commande publique. Le sous-traitant sera rejeté s'il fait

l'objet de l'une des interdictions de soumissionner énumérées aux articles L2341-1 à L2341-5 du code de la

commande publique ou s'il ne présente pas les capacités telles que celles exigées des candidats au marché public

principal et qui sont objectivement rendues nécessaires par l'objet du sous-traité et la nature

des prestations à réaliser. Ces capacités peuvent s'apprécier notamment au regard de la sécurité des informations, de la sécurité des approvisionnements, de l'aptitude à exécuter le marché public, etc.

Mise à disposition des documents de la consultation

L'Attention du candidat est appelée sur le fait qu'en cours de consultation, tous les renseignements seront

dématérialisés sur la Plate-Forme des Achats de l'état (Place), accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr ou

depuis les portails www.achats.defense.gouv.fr ou www.ixarm.com

Le candidat doit s'inscrire en utilisant une adresse électronique valide. Cette adresse est la seule voie de

transmission au candidat des éventuelles modifications du dossier ou des informations complémentaires survenant

en cours de procédure. Il appartient donc au candidat de relever son courrier électronique régulièrement et de

s'assurer que l'adresse des échanges avec la PLACE 'nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr' est accessible ou

mise sur liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans son entreprise.

Le candidat doit prendre ses dispositions pour permettre le traitement des correspondances avec le service dans un

délai compatible avec la procédure. A cet effet, il est invité à communiquer plusieurs adresses mails en l'absence de

boîte fonctionnelle de l'entreprise. Dans tous les cas, l'administration ne saurait être tenue responsable de la non

réception des éléments transmis en cours de consultation.

Modalités de transmission des candidatures

Le pouvoir adjudicateur impose la signature des documents au stade des offres.

Le principe retenu est la transmission des candidatures et des offres par voie électronique.

L'Administration impose le mode de transmission électronique pour l'ensemble de la consultation.

Pour chaque étape de la procédure, les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à

l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur (Article R2332-11 du code de la commande publique).

Plis transmis par porteur, voie postale, mail ou fax : procédure interdite.

Tout pli reçu après la date limite de dépôt ne sera pas admis.

Plis par voie électronique :

Le dépôt des réponses électroniques s'effectue sur la plateforme des achats de l'état accessible depuis

www.marches-publics.gouv.fr. Les modalités d'inscription des candidats et de dépôt des plis sont explicitées sur la

plateforme des achats de l'état. En cas de difficultés, une assistance téléphonique ainsi qu'un courriel sont à la

disposition des entreprises. Dans la rubrique aide un guide utilisateur entreprise est disponible et répond aux

interrogations des opérateurs.

Pour ce mode de transmission, l'attention des candidats est attirée sur les points suivants :

- certificat numérique

Les documents transmis par voie électronique sont signés numériquement avec un certificat

numérique conforme aux dispositions en vigueur relatives à la signature électronique dans les marchés publics.

Attention, la délivrance du certificat est soumise à un délai.

Si le candidat n'utilise pas l'outil de signature proposé par la plateforme des achats de l'état, il fournira gratuitement la procédure permettant la vérification de la validité de la signature.

- Copie de sauvegarde

Les opérateurs ont la possibilité de remettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur

support papier dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres électroniques. Le pli scellé doit

impérativement et de manière lisible comporter la mention " copie de sauvegarde ". Il doit être transmis par voie

postale à l'adresse figurant au point 1.1 de l'avis

- format

Les documents transmis doivent être compressés. L'Administration doit pouvoir lire et imprimer les fichiers reçus. A

cet effet, seuls les formats suivants sont acceptés : Word 2000, Excel 2000, Powerpoint 2000, Pdf/A 1b, JPG, zip

(winzip, filzip, etc.), ou équivalents tous compatibles PC. Le cas échéant, le candidat consultera l'administration pour

s'assurer de la possibilité d'utiliser d'autres formats.

Modalités de transmission d'informations protégées

Il est rappelé que la transmission de documents de niveau " Diffusion Restreinte " ne peut s'effectuer par la voie

électronique sans avoir été au préalable chiffrés avec le logiciel ACID V7.

Pour les candidats ne disposant pas du logiciel ACID V7, les documents comportant une mention de protection

doivent être transmis par plis séparé par voie postale à l'adresse figurant au point 1.1 de l'avis.

Langue

Conformément à l'article R2343-19 du code de la commande publique, les documents remis à l'appui des

candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français

conforme à l'original. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 5 avril 2022.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 5 rue Racine cs 40510

Town: Toulon Cedex 9

Postal code: 83041

E-mail: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Telephone: +33 494427930

Fax: +33 494427989

Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal administratif de Toulon

Postal address: 5 rue Jean Racine cs 40510

Town: Toulon Cedex 9

Postal code: 83041

E-mail: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Telephone: +33 494427930

Fax: +33 494427989

Internet address: <http://www.justice.gouv.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

5.4.2022